

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif

Nif :425006000019013 /tel :036.66.45.26 /fax : 036.66.45.24

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentielle N°5/247du 16-09-2015 complété de portante réglementation des marchés publics ,le directeur de la direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a l'avis d'appel d'offres national restreint n°02/2026 paru dans le .

Journal « echahed» en date 24/02/2026 en arabe et dans le journal (Derby) en date 24/02/2026 en français pour l'attribution provisoire relatif a l'opération suivante :

Alimentation en EAU potable de la commune de Draa K'bila a partir des transferts du barrage Tichi Haf (w. Sétif) .

Et le projet suivant :

Alimentation en EAU potable de la commune de Draa K'bila a partir des transferts du barrage Tichi Haf (w. Sétif) .

Entreprise	Nif	Mentant ttc	Délai de réalisation	Observation
Alimentation en EAU potable de la commune de Draa K'bila a partir des transferts du barrage Tichi Haf (w. Sétif) . EURL ARROUCH GLOBAL PIPLINE	002006019037813	240.175.641.30DA	24 MOIS	Moins disant

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16-09-2015 incluant réglementation des marchés publics pour les autres soumissionnaires le service contractant invite ceux qui sont intéressées de se rapprocher de la direction des ressources en eau au plus tard (03) jours a compter du 1 er jour de la publication de l'attribution provisoire a prendre connaissance détaillés de l'évaluation de leurs offres .

Il est possible pour tous les soumissionnaires qui ont des contestations a l'égard du présent choix de présenter leurs recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Sétif a une duré ne dépassant pas les (10) jours a compter de la 1 er parution de ce présent avis on application du décret présidentiel exécutif n° 15/247 du 16-09-2015.